

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

REPUBLIQUE DU MALI

DECRET N°2024-0105/PT-RM DU 22 FEVRIER 2024
PORTANT NOMINATION DE CHARGES DE MISSION
AU SECRETARIAT GENERAL DE LA PRESIDENCE DE
LA REPUBLIQUE

**DECRET N°2024-0105/PT-RM DU 22 FEVRIER 2024 PORTANT NOMINATION DE CHARGES DE MISSION
AU SECRETARIAT GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la Transition ;

Vu le Décret n°08-603/P-RM du 03 octobre 2008 fixant les taux des indemnités et primes accordées à certaines catégories du personnel de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n°2012-434/P-RM du 09 août 2012, modifié, fixant les conditions d'emploi et de rémunération des membres non fonctionnaires du Cabinet du Président de la République, du Secrétariat général de la Présidence de la République, du Cabinet du Premier ministre et des Cabinets ministériels ;

Vu le Décret n°2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014, modifié, fixant les taux mensuels de certaines primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°2021-0350/PT-RM du 14 mai 2021, modifié, fixant l'organisation de la Présidence de la République,

DECRETE :

Article 1er : Sont nommés, au Secrétariat général de la Présidence de la République, en qualité de **Chargé de Mission** :

- Monsieur **Fousseyni TOUNKARA**, Journaliste ;
- Lieutenant Sapeur-pompier **Sory Ibrahima KONATE**.

A ce titre, ils bénéficient des avantages prévus par la réglementation en vigueur.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 22 février 2024

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**